

# REUNION PLENIERE ORDINAIRE DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE



Le 20 juin 2024

Au SIST Ouest Normandie à Tinchebray

## Invités :

- M. Didier MORISSET, Président
- M. Pierrick MARTIN, Directeur Général
- Mme Stéphanie RIVET, Directrice du Pôle Médico-Technique et des Ressources Humaines
- Mme Edwige AMIOT, trésorière
- Mme Véronique BLIN
- Mme Corinne COLINET
- Mme Anne GLENAT, secrétaire
- Mme Marion LEFEUVRE, secrétaire adjointe
- M. Julien MORIN, trésorier adjoint
- M. Julien SOCHON

## ORDRE DU JOUR :

### 6. Expressions collectives et individuelles des salariés

#### a) Il est noté dans l'Espace Métiers Infirmier :

Retard Salarié	Un salarié se présente en retard à son entretien à moins de 20 min	Prenez le en VIP, et noter le retard dans son dossier. Si pas de problématique particulière, reprogrammation habituelle, si problématique, lui redonner un RDV afin de ne pas trop déborder sur la vacation suivante
Retard Salarié	Un salarié se présente en retard à son entretien à plus de 20 min	Reporter le RDV si autre vacation après ou fin de vacation

Est-ce toujours d'actualité ?

En cas de retard, il faudra appréhender le contexte du rendez-vous et les circonstances individuelles : si le rendez-vous est en fin de matinée et qu'un impératif à 13h30 sur un autre site vous empêche d'accepter le retard, si le salarié est venu de loin pour sa visite, etc.

Il conviendrait de ne pas prendre un salarié au-delà de 30 minutes de retard, sauf cas exceptionnel à l'appréciation du professionnel accueillant le salarié.